



DÉPARTEMENT DES ALPES - MARITIMES

**ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DU 19 Octobre 2017
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

DELIBERATION MODIFICATIVE

Intervention de Jean-Raymond VINCIGUERRA
pour le groupe socialiste et écologiste

Avant tout, je souhaite apporter une précision utile : les élus de l'opposition que nous sommes sont aussi des élus du suffrage universel, nous sommes élus au suffrage majoritaire à ce titre nous sommes des élus départementaux au même titre que les élus de la majorité.

Par ailleurs, et puisqu'il a été question de la politique nationale, je voudrais apporter ma contribution à ce débat en rappelant que la réduction des dotations de fonctionnement a commencé avec la loi de finance 2010, que votre majorité, Monsieur le Président, a soutenu.

Je sais bien que cette tendance à évolué, s'est accrue pour déboucher sur une sorte de brutalité tranquille de ce gouvernement à l'encontre des budgets des collectivités territoriales ;

Que dire de l'ordre du jour et des rapports proposés à notre vote ?

I/- Le Débat d'Orientation Budgétaire

Il serait trop facile d'ironiser sur les débats d'orientation budgétaire qui se succèdent, il suffira que je rappelle ce que j'ai dit lors du précédent DOB qui date de 45 jours : « *Je ne reviens pas sur l'artificialité de la procédure qui consiste à nous faire débattre sur un DOB, dont, à l'évidence, il faudra que l'on remette le couvert tant il est évident que le budget ne sera pas voté avant le 1^{er} novembre prochain* »

J'avais fait le pari qu'on remettrait l'ouvrage sur le métier, j'ai gagné mon pari, je n'avais pas pris un grand risque. Je rajouterai seulement qu'il me paraît bien peu opportun d'instrumentaliser de la sorte une procédure réglementaire.

Tout au plus, pourrai-je rajouter que ce second DOB, présenté en commission comme un copié collé du précédent n'en est pas le jumeau parfait, j'ai signalé lors de la commission des finances un distorsion de près de 13,4 millions à la baisse des crédits de paiement en investissement ; après rapprochement avec les services, il s'avère que cette différence ne relève pas d'une erreur de lecture de ma part mais que, tout simplement, s'agissant d'orientations, il ne faut pas se formaliser de ce genre de distorsions, et attendre le BP pour avoir les prévisions réelles ; dont acte, attendons le BP et ne nous laissons pas désorienter par les orientations successives.

Il reste toutefois que ces baisses d'investissement dans la prévision des crédits de paiement ne tombent pas n'importe où : -9,7M€ pour la construction des collèges, -1,3M€ pour la construction des gymnases et - 3,7M€ pour le programme de résorption des points noirs, en plein cœur de nos compétences, j'y reviendrai.

II/- Concernant la DM,

C'est une petite Délibération Modificative du Budget Primitif, sans modification en investissement et avec, en fonctionnement, 6 millions d'euros de plus en dépenses mais une baisse de 15 M€ en recettes, bel exemple d'effet ciseau, où l'on voit les dépenses de fonctionnement augmenter alors que les recettes sont en baisse de façon parfaitement prévisible.

Les prévisions de recettes sont ajustées à la baisse de 15 millions d'€uro¹ :

¹ - 2 M€ Taxe foncière

- 7 M€ Taxe sur les conventions d'assurance

Des baisses de dépenses, sont mises en avant pour mettre en valeur la gestion financière, voire :

- l'annulation d'1 M€ des dépenses imprévues inscrites au BP, prévision erronée au BP
- le réajustement en notre faveur de la prévision du montant des prélèvements au titre de la péréquation de 1,4M€, prévision erronée au BP
- et la compression de dépenses de fonctionnement (notamment la prévision de dépenses de la fonction « ressources humaines » annoncée pour plus de 2,4M€ (en revanche le chapitre 12 du budget est bien en progression de 2.9 M€). Ah ! les chiffres, on peut leur faire dire bien des choses, selon le choix de l'angle de lecture...
- il reste que le fonctionnement est bien en hausse de 6M€, ces dépenses supplémentaires vont notamment au SDIS, ce qui est justifié.

Finalement, sans apport de recettes nouvelles, c'est l'intégration de l'excédent constaté au compte administratif 2016 de 31M€ qui permet, à cette DM de couvrir les dépenses supplémentaires de 6 M€ en fonctionnement et de permettre la réduction de la prévision d'emprunt de 10 M€ en investissement

Moralité : nous sommes sauvés par la vente des biens propres du département (dont, évidemment les parts de l'aéroport).

Allons-nous assister dans les 4 années à venir à la vente à la découpe du patrimoine du département ?

Toutefois il reste que

- L'encours de la dette = 783.3€ / habitant (moyenne de la strate 503 € DGCL) reste encore assez haut, (ce qui justifie d'autant la baisse du recours à l'emprunt).
- Le ratio de dépenses de personnel / (dépenses réelles de fonctionnement) malgré une hausse globale de ce chapitre est inférieur à la moyenne de la strate (18.1 % dans le 06 contre 19.09% de moyenne nationale), là, en fait on commence à entamer le noyau dur des ressources humaines, au risque de commencer à réduire la capacité de réponse à la demande de service public.

Mais l'objet de cette session n'est pas de commenter une DM, qui je le rappelle est assez modeste et qui appelle peu de commentaire.

Le moment essentiel de cette session c'est bien le DOB, c'est un débat, donc l'occasion pour chaque groupe de dire quelles sont ses orientations, quelle direction il donnerait au prochain budget.

Pour cela, il faut partir des compétences du département, elles sont encore vastes, essentielles, et elles ont le mérite d'être clairement définies ; nous pensons que notre département doit, avant tout, se concentrer sur la mise en œuvre des dites compétences.

L'action sociale est la première de ses compétences, mais il y a aussi l'accompagnement de l'enseignement, le service départemental de l'incendie et des secours et pour finir d'évoquer les compétences essentielles : les routes.

A ces compétences, ajoutons que notre département a toujours manifesté son intérêt pour les domaines du sport, de la culture, de l'environnement, il est peu de domaines où le département n'intervienne pas malgré les lois qui ont transféré certaines de ses compétences à la Métropole et à la Région.

Elus du groupe socialiste et écologiste, nous souhaitons que le département doit, avant tout, assumer ses compétences, et cela au bénéfice des habitants de notre département.

Cela signifie :

- 6 M€ sur la dotation forfaitaire (-1 M€) et sur la dotation de compensation de la TP (-5M€)

une attention de tous les instants à la situation et au bien-être des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de la petite enfance, des jeunes en difficultés ; avec des budgets adaptés à ces besoins grandissants. Ces budgets sont actuellement assez contraints par la nécessité de contenir les dépenses de fonctionnement. On pourrait le comprendre si ces économies de fonctionnement servaient essentiellement à financer NOS équipements ; ceux programmés et promis à la population par le département.

Or nous n'acceptons pas cette compression des dépenses sociales, il y a d'autres moyens pour mieux abonder le budget des collèges ou des routes que de comprimer les dépenses sociales, j'y viens.

- Les plans pluriannuels – résorption des points noirs routiers, plan collèges lancés il y a plus de dix ans ne sont pas totalement terminés ; il reste encore beaucoup à faire malgré tout sur l'ensemble du département. A l'heure où les crédits sont rares, il faut une relance de la programmation pluriannuelle des investissements et la priorisation des projets départementaux pour lesquels des engagements ont été pris et renouvelés devant les habitants.
- Nous soutenons complètement le fait que le département, garant de la solidarité territoriale, agisse également par le biais des aides aux communes et intercommunalités dans bien des domaines.
- Mais il faudra être très attentifs à la notion d'équilibre entre les financements de nos projets par rapport aux subventions et participations aux projets majeurs des collectivités, notamment les intercommunalités et la Métropole. Ces subventions et participations à des projets très lourds obèrent notre capacité à financer nos propres projets, encore une fois, des engagements ont été pris, les fonds de concours, assez généreusement affectés au tramway de Nice ou à la restructuration routière sur le secteur de Carrefour Antibes sont, entre autres, l'exemple de ce qui, finalement obère notre capacité à financer nos propres programmes, tout aussi utiles.

A propos du tramway de Nice, nous sommes favorables au transport collectif, mais nous souhaitons qu'ils soient mis en balance avec nos programme, le fonds de concours de 50 millions d'€uro pour le tramway de Nice correspond au montant de la finition de la pénétrante Cannes Grasse qui n est reporté hors délai du présent mandat.

- Deux ou trois éléments de réflexion encore pour conclure :
- Nous avons souvent été indignés, par la façon dont on traite les dossiers des bénéficiaires et demandeurs du RSA, cette stigmatisation, le soupçon de fraude lourdement martelé impacte finalement l'ensemble des bénéficiaires. Le langage doit évoluer sur ces sujets. Et puisque nous avons un président Geek, nous espérons que ce changement de langage soit exécuté à la vitesse 2.0, dans le cadre du smart deal...
- Nous serons également attentifs à ce que les réductions de personnel n'affectent pas la qualité des services rendus.

Enfin, il ne suffit pas de dire que l'on soutient l'agriculture locale, ou le choix du bio ; ainsi, par exemple, c'est juste une affaire de santé publique et d'économie locale. Des choses ont déjà été faites dans ce domaine, nous y avons contribué, mais pour autant le compte n'y est pas en ce qui concerne la sauvegarde des terres agricoles qui sont trop souvent sacrifiées au profit de projets d'urbanisme à la périphérie de nos villes et le département y participe sans réserve... il fat espérer que le green deal ne se limite pas à un green washing.

Nous avons travaillé de façon constructive et vigilante, dans le respect de nos convictions. Nous souhaitons continuer de le faire demain, pour l'intérêt général et le respect des engagements pris, mais sans cautionner les orientations que nous venons de contester ou les choix budgétaires que nous jugeons préjudiciables aux engagements départementaux et qui, finalement altèrent la confiance dans la parole de ses dirigeants.